

TROPHÉE INTERREGIONAL LUCIEN ZINS	
Date : samedi 4 juillet et dimanche 5 juillet 2015	
Bassin : 50 m x 20 m	Lieu : NANTES – Piscine Léo Lagrange
Engagements extranat du mardi 23 au mardi 30 juin 2015	

Droit d'engagement : 24 € par nageur

à verser au comité régional d'origine

Les engagements non validés avant la date réglementaire de dépôt des engagements seront multipliés par deux soit : 48€ par nageur.

Programme	Samedi 4 juillet		Dimanche 5 juillet	
	Ouverture des portes	8 h 00	15 h 30	8 h 00
Début des épreuves	9 h 30	16 h 30	9 h 30	15 h 00
Épreuves	100 BRASSE Garçons	100 PAPILLON Filles	100 BRASSE Filles	100 PAPILLON Garçons
	400 NL Filles	200 4 NAGES Garçons	400 NL Garçons	200 4 NAGES Filles
	100 DOS Garçons	50 NL Filles	100 DOS Filles	50 NL Garçons

Réunion technique le vendredi 3 juillet à 18 h 30

QUALIFICATION :

Epreuve réservée aux benjamins : 12ans et 13ans

Les 136 premiers benjamins et les 136 premières benjamines de l'interrégion à l'issue du classement national du Natathlon sont qualifiés, hormis les nageurs rentrant dans le quota des qualifiés au Trophée national Lucien ZINS.

Les nageurs qualifiés au trophée national Lucien ZINS ne sont pas autorisés à participer.

La participation aux dix épreuves du programme natathlon régional est obligatoire pour être classé.

PROGRAMME :

Chaque nageur doit impérativement s'engager aux six épreuves du programme.

RECOMPENSES :

Les huit premiers nageurs et les huit premières nageuses au classement général recevront une récompense.

Les meilleures performances féminines et masculines à la table de cotation recevront une coupe.

JURY :

Chaque club ayant au moins 5 nageurs qualifiés doit fournir un officiel.

Pénalité pour non présentation d'officiels de : 50€ par réunion

